

POURQUOI ET DANS QUEL ESPRIT ENVISAGER SON MARIAGE À L'ÉGLISE ?

Pourquoi se marier à l'Eglise ?

Si le mariage catholique a pu revêtir par le passé une forme parfois conventionnelle et sociale, cela n'est plus le cas. De nos jours un couple marié sur deux échoue à durer, et le mariage catholique est appelé à redevenir ce qu'il est profondément : une démarche d'adhésion au dessein de Dieu sur l'homme et la femme, à son amour et à l'Évangile. Demander à l'Eglise le sacrement du mariage implique une vraie réflexion sur le projet de couple, une ouverture d'esprit à l'enseignement de l'Eglise sur l'amour humain et une volonté sincère de vivre en couple chrétien.

Qu'est-ce que le mariage religieux ?

Il est important de comprendre la différence entre le mariage civil et le mariage catholique. Souvent et à tort, le mariage civil apparaît comme de peu de relief aux couples qui se tournent vers l'Eglise. Or le mariage civil demeure, en dépit de son évolution récente, un engagement important qui mérite considération. D'autre part, le mariage à l'Eglise ne constitue pas simplement une version plus signifiante du mariage civil, et qui tiendrait cela de la symbolique sacrée qui l'entoure et de la beauté de la célébration.

Le mariage à l'Eglise est un engagement scellé par les futurs-époux entre eux et avec le Christ et son Eglise. Cet engagement, libre, porte sur la volonté de fonder un couple fidèle et indissoluble envers et contre tout, ouvert généreusement à la venue d'enfants et à la vie de famille. Plus encore qu'un simple engagement humain, le mariage à l'Eglise de deux baptisés est un sacrement ; c'est à dire l'occasion d'un don spirituel fait par Dieu aux époux et qui leur donne la force de s'aimer à la manière du Christ. Le mariage catholique constitue aussi une mission de grande portée : par l'amour qui les unit, les époux chrétiens sont appelés à manifester, autour d'eux et dans l'Eglise, l'Amour dont le Christ a aimé les hommes, un amour qui va jusqu'au don total de sa vie. Cette force, cette grâce reçue de Dieu dans le mariage catholique, n'est fructueuse dans le temps que si le couple prend soin régulièrement de sa vie spirituelle, en particulier par la prière, l'eucharistie, le pardon. La plupart des couples chrétiens qui se séparent ont négligé, au fil des années, de s'appuyer sur Dieu pour surmonter les difficultés. Si le sacrement du mariage est un don, une force, ce n'est pas une assurance tout risque : c'est aussi une exigence à vivre dans l'humilité et la vérité qu'implique le véritable amour.

Le mariage en tant que sacrement est avant tout une affaire de foi et de conviction spirituelle, mais c'est aussi un acte public. Si les futurs-époux s'engagent l'un envers l'autre, ils le font aussi devant leurs proches et la communauté chrétienne rassemblée. Ils le font encore devant Dieu et devant l'Eglise, qui, en la personne du célébrant, reçoit cet engagement après en avoir discerné le sérieux et s'en fait la protectrice.

Quel sens a la préparation au mariage ?

Avant de préparer le mariage, il convient préalablement de se préparer au mariage. En effet, le mariage à l'Eglise n'est pas une simple célébration ; le prêtre ou diacre qui célèbre n'est pas un maître de cérémonie à la manière d'un prestataire de service. Et la préparation au mariage n'est pas une formalité mais un temps pour éprouver la pertinence du projet conjugal des fiancés et sa correspondance avec la proposition de l'Eglise. Plus encore, la préparation au mariage est en réalité une préparation à la vie conjugale vécue dans la lumière de la foi chrétienne. Il est ainsi important que les fiancés se laissent libres jusqu'au jour de leur engagement et qu'ils aient conscience que la préparation leur offre l'occasion de poser les bases de la vie qu'ils vont mener ensemble ensuite « jusqu'à ce que la mort les sépare ».

Débuter une préparation au mariage suppose des fiancés qu'ils sachent déjà ce sur quoi ils veulent construire leur relation et qu'ils aient un attachement réel pour Dieu, ou pour le moins une vraie ouverture à le redécouvrir. Il est préférable de dissocier mariage civil et mariage religieux, et d'envisager l'un et l'autre pour eux-mêmes. Si le mariage religieux envisagé pour lui-même apparaît prématuré à un couple ou demander plus de temps de découverte et de réflexion que le mariage civil, il est sage que ce couple se donne du temps pour mûrir son cheminement spirituel. Le prêtre ou le diacre chargé d'accompagner pourra d'ailleurs le suggérer s'il le juge opportun. Il sera toujours possible de ré-envisager concrètement une date de célébration.

Le parcours de préparation accompagnera chacun dans l'approfondissement de la connaissance de soi-même et de l'autre, mais aussi des exigences de l'amour véritable tel que contemplé dans le témoignage de Jésus-Christ et proposé dans le mariage chrétien. Le parcours inclue aussi la redécouverte de la foi chrétienne en elle-même, puisque c'est d'elle que découle le modèle du mariage indissoluble. La redécouverte ou l'approfondissement de la prière personnelle, de la fraternité chrétienne vécue en paroisse à l'occasion des célébrations eucharistiques notamment, des grandes convictions de foi font aussi partie de la démarche.

Chacun est accueilli comme il est, avec son histoire et ses convictions. C'est au cours des rencontres et des dialogues, que les découvertes des fiancés quant à la proposition du mariage chrétien leur permettent de discerner si celle-ci correspond à la façon dont ils conçoivent leur amour et leur projet de couple. Le prêtre ou le diacre en charge de l'accompagnement reste l'interlocuteur bienveillant et complice du futur couple et accueille leurs questions, leurs confidences et éventuelles difficultés dans un esprit résolument confiant, tout en gardant sa liberté de conseil et de discernement.